lui vaudra-t-il la médaille d'honneur, ou serait-ce GUILLEMET qui envoie deux très beaux paysages, à moins qu'un troisième larron... ?

JOSEPH BAIL expose une *Lectrice* dans une lumière acide et savante ; belle toile, mais froide, où l'art gêne l'art.

J'ai beaucoup remarqué le portrait si vivant du *Docteur Wertheimer*, par PHARAON DE WINTER ; *la Mosquée*, de A. BURPET, toute sobre dans la nuit verte du désert et caressée par un dernier rayon de lumière, c'est simple et de très grand effet ; *la Rêverie*, de MARIE RÉOL, de plus en plus maîtresse de sa palette, et qui est maintenant bien dans sa voie ; un *Intérieur* splendide d'HUBERT VOS, et les deux belles petites toiles du maître DÉSIRÉ-LUCAS, peintes avec la belle et riche matière habituelle de cet amoureux de la Bretagne ; il y a là une vieille femme et un bahut d'une vérité !...

Quant à SOUZA-PINTO, il envoie aussi une toute petite toile : *le Père Pénot*, mais quelle saveur et quelle réalité dans cette tête de charretier.

Et maintenant n'oublions pas *le Général Lassalle*, de DETAILLE, chargeant avec sa pipe à la main en guise de sabre ; *l'Abandon*, de GEOFFROY, toile si pleine de sentiment et de navrante tristesse : une jeune mère, pâle et chétive, jette un dernier regard sur l'enfant qu'elle délaisse entre les mains d'une infirmière de l'Assistance publique.

BRISPOT s'éternise à taquiner les cardinaux, cela devient un peu fastidieux et très gros ; la *Lanterne* pourrait presque traiter avec lui pour sa toile de cette année. Très bien, et tout vibrant d'une émotion intense, *le Départ pour la guerre*, de BAUDE, auquel j'adresse ici mes meilleures félicitations. Bien aussi *la Prière à Notre-Dame des Flots*, de ESCHBACH ; *le Départ du champ de manœuvres*, de GUERLDRY, plein de fanfares et d'éclatantes lumières ; *le Cardinal de Cabrières*, beau et fin portrait, par le maître qu'est GALAND ; *Mgr Duchesne*, par COMERRORUP, et *Mgr Marty*, par AVIAT.

Et puisque nous parlons portrait, ne manquez pas d'en regarder longuement trois : le portrait en bleu de *Mme Ch. J. D.*, de J. GAUN, celui de *M. Laloux*, par CORPON, et celui de *Sedelmeyer*, par GABRIEL FERRIER, trois toiles précieuses à des titres divers, et qui sont parmi les meilleures de ce Salon.

En terminant, je m'en voudrais d'oublier la lumineuse *Vision de Venise*, par GALLIARDINI, et celles de SAINT-GERMIER et de [illegible]. Je tiens également à signaler encore un petit intérieur sobre et très juste de M. RICHARD ; *la Solitude*, de IBENBART, de beaux grands sapins mélancoliques ; *l'Assaut de Saint-Dizier*, par DESVARREUX ; *le Canal de la Vilaine*, remarquablement peint par GEORGES MEYER ; le portrait de *Léon Bonnat*, par ETCHEVERRY ; l'amusante *Comédie chez grand'mère*, de PLAUZEAU ; *la Bénédiction de la mer*, par GUILLONNET ; *l'Accident*, par ADLER, curieusement traité ; *Susanne*, de PAUL-ALBERT LAURENS ; *la Marquise*, [illegible] ; *le Samovar*, de CALVET ; *les Orphelins de la mer*, de FOREAU ; *les Dernières feuilles*, de l'abbé COUTURAUD ; *le Salon rouge*, de DUVENT ; *le Portrait de Mme Wallut*, par DÉCHENAUD ; une très vivante *cour de ferme*, par COLIN, et deux belles, belles et tristes, de ZWILLER, un Alsacien, *Douleur* et *Mélancolie* ; les portraits à deux crayons de l'abbé THIRIOT, fidèle aux vieux et bons principes ; *le Départ*, de l'abbé VAN HOLLEBEKE, toujours amateur de son beau coin de l'Oise ; et enfin, pour terminer sur un dessert, une très délicieuse petite toile de BONNAT représentant une jeune fille en bleu.

J'ai fini, et je n'ai pas fini.

Car c'est tout un monde, le Salon !

Pour bien le juger, il faudrait du recul, mais le journal, implacable et pressé, mange tout en herbe. J'ai 3 000 tableaux dans ma rétine. J'ai cité ceux qui l'avaient le plus impressionnée.

Je reviendrai au Salon, et j'aurai des remords ; je découvrirai des jeunes talents qu'une ligne ici aurait encouragés, et qui la méritaient.

Mais il est 4 heures du matin... et je suis long... et le bandit Bonnot va prendre peut-être encore de la place, et le bandit Garnier, et le bandit Vallet... et la proportionnelle, et ce pauvre brave Védrines...

Ah ! la vie !...

PIERRE L'ERMITE.

Les négociations franco-espagnoles

L'Espagne est optimiste

Tout va mal tourner

Le Conseil des ministres, tenu lundi au ministère de l'intérieur, s'est occupé des négociations franco-espagnoles. L'Angleterre a proposé, raconte-t-on à Madrid, sur la question de la vallée d'Ouergha, une formule qui a été acceptée par l'Espagne, et qui, d'après ce que télégraphie M. Perez Caballero, ambassadeur d'Espagne à Paris, sera acceptée par la France. Ces nouvelles sont donc très optimistes.

Le Conseil s'est également occupé de la communication faite au corps diplomatique par le chargé d'affaires de France à Tanger, disant que les fonctions du ministre plénipotentiaire seront désormais dévolues au résident général, et que la légation deviendra un bureau d'affaires locales.

Le gouvernement espagnol a été très surpris de cette communication. Il estime que cela constitue l'implantation du protectorat, chose pour laquelle l'Espagne n'a pas donné son assentiment.

Mais nous n'en avons pas besoin de votre assentiment !

L'affaire Léger

Ainsi que nous l'avions fait prévoir, la censure portée contre M. Léger, secrétaire de la Fédération des instituteurs, vient d'être levée.

Voici le passage essentiel de l'arrêté qui a été notifié à M. Léger dimanche dernier, 28 avril :

... Vu la dépêche en date du 16 avril 1912, par laquelle M. le ministre de l'Instruction publique fait connaître à M. le préfet du Rhône que, tout en approuvant les actes de l'administration préfectorale et académique du Rhône dans l'affaire Léger, il invite, dans un but d'apaisement et en raison de la lettre susvisée de M. Léger, en date du 5 avril 1912, à l'inspecteur d'académie du Rhône, à rapporter l'arrêté du 26 décembre 1911 prononçant contre cet instituteur la peine de la censure avec inscription au *Bulletin des actes administratifs*.

Arrête.

L'arrêté du 26 décembre 1911 est rapporté.

L'inspecteur d'Académie : LAMOUREUX.

Nous savons, en outre, que M. Guist'hau prépare une circulaire aux inspecteurs d'académie pour annuler les quarante-cinq réprimandes prononcées contre les secrétaires de groupements frappés avec M. Léger. Nous savons encore que le déplacement d'office de M. Paoli va être annulé.

Les instituteurs syndicalistes triomphent sur toute la ligne. La *Bataille syndicaliste* d'aujourd'hui chante victoire. Cela se comprend.

La persécution

Trois anciens congréganistes, un novice et un serviteur étaient poursuivis à Blois, depuis 1908, pour reconstitution de la Congrégation des Capucins. Un seul d'entre eux s'est présenté devant le tribunal correctionnel, les autres étant morts ou s'étant dispersés depuis quatre ans. Après plaidoirie de Me Miron de l'Epinay, l'affaire a été mise en délibéré.

Dans les ambassades

Par un arrêté en date du 27 mars 1912 :

M. Doulcet, secrétaire d'ambassade de 1re classe à Lisbonne, est chargé des fonctions de conseiller à Saint-Pétersbourg.

Par un arrêté en date du 22 avril 1912 :

M. Lacombe de la Tour, secrétaire d'ambassade de 1re classe à Munich, est chargé des fonctions de son grade à Lisbonne.

Par un arrêté en date du 24 avril 1912 :

M. Clinchant, secrétaire d'ambassade de 2e classe, chef de bureau à la direction des affaires politiques et commerciales, est chargé des fonctions de son grade, à Munich.

Par un arrêté en date du 22 avril 1912 :

M. de Manneville, secrétaire d'ambassade de 1re classe à Bruxelles, est chargé des fonctions de conseiller à Berlin, en remplacement de M. de Berckheim, placé sur sa demande dans le cadre de disponibilité.

Par un arrêté en date du 24 avril 1912 :

M. Trumet de Fontarce, secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef de bureau à la direction des affaires politiques et commerciales, est chargé des fonctions de conseiller à Bruxelles.

Par un arrêté en date du 24 avril 1912 :

M. Dard, secrétaire d'ambassade de 1re classe à Vienne, est chargé des fonctions de son grade à Sofia, en remplacement de M. de Cherisey, nommé rédacteur à l'administration centrale ;

M. Jaunez, secrétaire d'ambassade de 2e classe, sous-chef de bureau à la direction des affaires politiques et commerciales, est chargé des fonctions de son grade à Vienne.

M. Mancini, secrétaire d'ambassade, est nommé chef du service des communications du ministère des Affaires étrangères.

M. Jessé Curély est nommé sous-chef de ce service.

Pour nos églises

M. Maurice Barrès signale, dans l'*Echo de Paris*, le cas de l'église de Rozay-en-Brie, magnifique édifice gothique, classe, qui, de par la mauvaise volonté du Conseil municipal, et l'indifférence de l'Etat, menace de s'effondrer.

Le 1er mai

Manifestation interdite

Pour protester contre l'incarcération de quelques syndicalistes, moins heureux que Flachon, la C. G. T. et l'Union des Syndicats avaient projeté d'organiser, en dehors des traditionnels meetings, une manifestation « monstre ». Un cortège devait défiler de 9 à 10 heures du soir devant le ministère de la Justice.

Mais M. Lépine vient de décider que la manifestation serait interdite.

Le préfet de police a, en effet, donné des ordres pour que les groupes qui viendraient à se former, soit sur la place Vendôme, soit aux abords, soient dispersés immédiatement.

BONNE NOUVELLE

Bon Théâtre, 32 ter, quai de Passy

La clôture du spectacle si beau du drame *De Béthanie au Calvaire* avait été annoncée irrévocablement pour dimanche dernier, mais devant l'affluence des spectateurs et devant le regret de plusieurs d'avoir laissé passer l'occasion d'admirer ce chef-d'œuvre, l'administration organise une représentation spéciale et dernière pour dimanche prochain, 5 mai, en matinée, à 2 h. 1/2 précises.

On peut prendre ses billets au guichet, mais il est plus sûr de retenir ses places, 4, avenue de Breteuil, Paris, sans augmentation de prix. On sait, en effet, qu'aux précédentes représentations, les places ont souvent manqué à la dernière heure.

Après Bonnot Garnier et Vallet

Le bruit court que Garnier et Vallet, les deux redoutables compagnons de Bonnot, seraient actuellement traqués par la police.

Certaines communes des environs de Paris sont particulièrement surveillées. C'est ainsi qu'à Pavillons-sous-Bois, de nombreux inspecteurs se livrent à d'actives recherches.

D'autre part, dans le XIVe arrondissement, du côté de la Glacière, on signalait la présence de Garnier.

Vallet, de son côté, a été aperçu à Nanterre. Des inspecteurs de la Sûreté surveillent plusieurs maisons, où il aurait pu trouver un abri.

Enfin, M. Guichard, qui était parti en mission cette nuit avec six inspecteurs, est rentré ce matin à la Sûreté après avoir fait d'intéressantes constatations.

L'autopsie de Bonnot et de Dubois

Le docteur Paul a procédé à l'autopsie des cadavres de Bonnot et de Dubois.

Sur le corps de Bonnot, le médecin-légiste a relevé au niveau de la tête quatre coups de feu ; deux balles avaient traversé la tête de part en part, elles étaient entrées au niveau de la tempe droite et sont sorties par la tempe gauche, sans atteindre aucun organe essentiel.

Les deux autres balles ont été retrouvées et placées sous scellés ; l'une, de gros calibre, a été tirée par le chef de la Sûreté ; l'autre, de calibre moyen, a été tirée par M. Paul Guichard. Toutes deux étaient mortelles.

Un autre coup de feu avait atteint le bras gauche et un autre le thorax. Cette dernière blessure, produite par une balle de fusil Lebel, a traversé le corps de part en part sans toucher aux organes essentiels du bandit.

Le médecin légiste a relevé encore une fracture du radius gauche, due à un projectile d'arme à feu et remontant à quelques jours ; c'est Bonnot qui s'est fait cette blessure en tirant, au Petit-Ivry, sur MM. Jouin et Colmar.

Pour Jean Dubois, le docteur Paul estime que la mort est due à des coups de feu ayant atteint la poitrine du côté gauche, et ayant traversé l'aorte ; une autre balle a été retrouvée au niveau du bras droit.

Au cours de ces deux autopsies, le médecin-légiste n'a pas trouvé de traces d'empoisonnement.

Rien n'est encore fixé à la Morgue, quant à l'inhumation des corps de Bonnot et de Dubois.

Les deux bandits préparaient leur fuite

Mercredi, à la suite de l'assassinat de M. Jouin, Dubois était allé porter à M. Bertin, rue Thiers, à Choisy, deux accumulateurs de moto à recharger. Dubois ajouta qu'il reviendrait les chercher vendredi. Ce qu'il fit. Donc les accumulateurs chargés et la moto préparée devaient n'en pas douter, servir à Bonnot pour s'enfuir. Bonnot travaillant avec Dubois autour de la moto, dimanche matin, et surpris par les inspecteurs de la Sûreté, tout ceci démontre que la fuite du bandit était proche et que le drame de dimanche se déroula juste à temps pour que Bonnot ne justifiât point encore sa qualité d'insaisissable.

Le ménage Thollon

On sait que Bonnot, dans le mémoire qu'il a laissé, innocente Gauzy, Dieudonné et « M. et Mme Thollon ». Thollon est un gardien du cimetière de Lyon. Sa femme était l'amie de Bonnot. Tous deux sont en prison pour complicité de vol, et doivent prochainement comparaître devant les assises.

On a arrêté le sœur de Carouy, qui était domestique dans une auberge du hameau du Guichet, près de Lozère. En outre, les gendarmes d'Orsay se sont emparés d'un individu qui a prétendu s'appeler Maurice Calbourdin, et faire son tour de France. Il n'avait aucun papier, ni aucune somme d'argent, mais deux brownings et deux boîtes de vingt-cinq cartouches. Les armes étaient encrassées, et l'on voyait qu'elles avaient servi. Calbourdin a dit qu'il avait tiré sur des arbres, le long de la route. On l'a envoyé au Dépôt.

Les récompenses aux héros de dimanche

Des récompenses, nous l'avons dit, seront accordées à ceux qui, dans la matinée tragique, se sont particulièrement signalés.

Parmi les distinctions demandées au ministre de l'intérieur par le préfet de police, nous pouvons, d'ores et déjà, citer les suivantes :

Rappel de médaille d'or. — M. Xavier Guichard, chef de la Sûreté, déjà titulaire de la médaille d'or ;

Médaille d'or. — Les inspecteurs Charles-André Augène et Armand-Marcel Arlon ;

Médailles d'argent de 1re classe. — Le lieutenant Fontan, de la garde républicaine ; M. Rebut, commissaire de police de Choisy-le-Roi ; M. Puche, entrepreneur de transports à Choisy-le-Roi ;

Médailles d'argent de 2e classe. — M. Soule, secrétaire du commissariat de police de Choisy-le-Roi ; M. Talvat, sous-brigadier des gardiens de la paix du XIIe arrondissement ; M. Gamarre, gardien de la paix à la brigade des voitures.

M. Fromentin serait à Paris

M. Fromentin, l'anarchiste millionnaire, qui maintes fois, donna des preuves de son amitié aux militants et dont la villa, dénommée le « Nid Rouge », abrita souvent ceux qui veulent vivre en marge de la société, ne serait point dans le Midi ou même au Maroc. Il résiderait tout simplement à Paris, et plusieurs personnes l'ont aperçu à Choisy-le-Roi. C'est ainsi qu'il y a dix jours à peine, M. Fromentin se rendit chez M. C..., commerçant de Choisy, demeurant avenue de Villeneuve-Saint-Georges. L'anarchiste Fromentin régla une petite note à M. C..., et repartit le jour même pour Paris.

Disons, en terminant, que M. Fromentin et sa famille devaient être au courant de bien des forfaits commis par la vaste association d'anarchistes qui terrorise Paris et la banlieue. Il y a six mois, en effet, des voisins purent surprendre un bref colloque entre Goudbourg, le jardinier de M. Fromentin, et Mme Fromentin. Comme cette dernière faisait des reproches à Goudbourg, celui-ci lui coupa la parole par ces simples mots, prononcés sur un ton menaçant : « Ma petite Mariette, ferme-ça ; tais-toi ! Quand je voudrai, je te cloverai le bec, tu sais... »

M. Fromentin vivait depuis des années à Choisy. Il réalisait ses théories, menant une vie qui semblait bizarre à ses concitoyens. Chaussé de sandales monastiques, la tête nue et simple de tenue, il était parfois accompagné de toute une bande hirsute, hommes chevelus, femmes coiffées en bandeaux, vivant dans une promiscuité toute communiste.

Lorsque M. Fromentin s'en alla de Choisy, ce fut un soulagement dans ce coin de banlieue. Cet homme riche payait mal ses créanciers ; divorcé d'avec sa femme, il vivait avec elle et... d'autres, et cet état lui permettait, paraît-il, de jongler avec désinvolture avec les notes de certains fournisseurs, les renvoyant à sa femme qui les renvoyait à son mari.

Le compagnon Sazy

M. le juge d'instruction Gilbert a fait subir un interrogatoire d'identité à Sazy, arrêté, comme nous l'avons raconté, à Alais.

Sazy a reconnu qu'il avait été en relations, à Alais, avec Monnier, dit Simentoff, dit Etienne Elie. Mais il a ajouté qu'il ignorait toujours que Monnier était recherché par la police.

M. Gilbert a inculpé Sazy d'association de malfaiteurs et de complicité de vol par recel.

Sazy a été écroué à la Santé.

Trois souscriptions

La souscription ouverte par le *Temps* en vue de constituer une dot à Mlle Jouin atteint actuellement la somme de 4 789 francs, celle du *Figaro* s'élève 7 832 francs.

D'autre part, la *Liberté* ouvre une souscription en vue d'offrir deux souvenirs identiques au lieutenant de la garde républicaine Fontan et à M. Puche ; elle atteint la somme de 971 fr. 25.

L'affaire Durand de Bellefonds

Hier a commencé devant la Cour d'assises de la Manche, le procès du faux administrateur colonial Valentin Cognel, poursuivi pour escroqueries, ainsi que ses complices : Madeleine Tenaise, 16 ans ; Emilio Chevallier, 30 ans, et Ernest Girard, 26 ans.

Cinquante-trois témoins ont été cités.

Le premier témoin appelé, le docteur Aubry, médecin-aliéniste, qui avait été commis pour procéder à l'examen mental de Cognel, déclare que la préoccupation dominante de l'accusé était de se procurer des ressources, que son imagination s'exerçait toujours à atteindre ce but, mais que son niveau mental ne s'en trouve nullement abaissé.

Les témoins ne font que répéter ce que l'on sait de l'aventure extraordinaire de cet individu qui, à la faveur du titre qu'il s'était donné et de l'uniforme mirobolant qu'il avait endossé, mena une vie large aux dépens de ses fournisseurs.

Après l'audition des témoins, il est procédé à l'interrogatoire de Cognel, né à Nantes en 1876, fils de l'ancien principal du collège de Saint-Nazaire.

Indiscipliné dès sa jeunesse, marié, père de deux enfants, divorcé, il contracta diverses unions à l'étranger et est l'objet de plusieurs condamnations.

Il fonda une Société de la protection de l'enfance, une mission coloniale italienne à Paris, le Crédit colonial agricole, une Société de contrôle d'assurances, une banque au Mans sous le nom de sa mère, Corbineau, banque dans laquelle il était associé à Emilio Chevalier.

Au Mans, après avoir soustrait 2 000 000 de francs, il est obligé de fuir pour se soustraire aux recherches de la police. Muni seulement de 9 000 francs qui lui restaient, il va en Suisse, en Italie, en Grèce, en Turquie. A Salonique, il est représentant de la République de Libéria.

Extradé, il revient au Mans purger une condamnation de deux ans de prison. Puis il gagne Paris, où il rencontre Madeleine Tenaise, 16 ans.

Depuis lors, dit-il, dans le seul but de plaire à Madeleine, il prend le nom de Bellefonds de Gourdet, arrive à Deauville avec Madeleine Tenaise et Marguerite, sa sœur.

Il gagne Trouville avec Girard et la famille Tenaise. En vue de fonder l'école supérieure des colonies d'Afrique orientale, il négocie en vue de se procurer le domaine des Delles. Cognel mène grand train aux Delles, y invitant les notabilités de la région, paradant dans un uniforme qu'il avait prié un tailleur régimentaire de transformer.

Mais tout cela, selon lui, il ne l'a fait que dans l'espoir de réussir à charmer Madeleine.

Il se chargea d'expédier de la poudre à Saint-Pierre-et-Miquelon en qualité d'administrateur colonial.

Une lettre à lui remise par erreur son assistance aux manœuvres en uniforme et le port de la Légion d'honneur avaient toujours pour objet cette parade indispensable.

En terminant, Cognel exprime à nouveau sa pleine confiance dans ses entreprises, se défendant de vouloir faire perdre de l'argent à personne.

Emilio Chevalier sujet belge, né à Namur en 1873, artiste sifflomane, compte 21 condamnations, 3 en France, 18 en Belgique.

Il est inculpé de complicité dans l'achat de chevaux à Deauville et de l'emploi de manœuvres frauduleuses ; il soutient être la dupe de Cognel.

Ernest Girard, né au Havre en 1886, est considéré en général comme un bon ouvrier. Il serait venu à Granville, croyant passer huit jours aux bains de mer et accepta ensuite d'être nommé lieutenant-régisseur de l'école coloniale de Bréville, aux appointements mensuels de 250 francs pour débuter. Il affirme encore sa foi dans les entreprises de Cognel et est navré de l'avoir connu.

L'affaire Hamon

Sur verdict affirmatif du jury, atténué par les circonstances atténuantes, la Cour d'assises de la Seine a condamné Hamon à cinq ans de prison.

AU REICHSTAG

Les armements de l'Allemagne

Berlin, 30 avril. — La Commission du budget du Reichstag appelée à examiner les projets de loi militaire et naval, s'est réunie ce matin.

Le général de Heeringen, ministre de la Guerre, justifie au point de vue militaire et extérieur, les projets de loi présentés. Il affirme la nécessité pour l'Allemagne d'avoir 25 corps d'armée.

M. de Kiderlen-Wæchter, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, se place au point de vue politique internationale et il évoque le discours du chancelier au Reichstag.

Les relations de l'Allemagne avec les autres puissances sont bonnes. Les puissances sont d'accord pour juger nécessaire le *statu quo* dans les Balkans.

Un député national-libéral déclare qu'à son avis, depuis l'affaire du Maroc, l'opinion publique en France était devenue moins favorable à l'Allemagne. Il tient pour impossible un accord avec l'Angleterre sur la limitation des armements.

M. de Kiderlen-Wæchter répond que les pourparlers avec l'Angleterre durent encore ; mais il se refuse à tout renseignement.

Un député radical demande la publication de l'état des effectifs allemands pour calmer certains esprits chauvins. Il exprime le vœu que la course aux armements prenne fin.

D'une courte discussion à ce sujet, il est reconnu que la question est si ardus qu'on ne peut espérer la trancehr dans un avenir prochain.

LA GUERRE ITALO-TURQUE

Un paquebot coulé par une mine sous-marine

60 MORTS

Smyrne, 30 avril. — Hier soir, le vapeur « Texas » a heurté une mine sous-marine à l'entrée du golfe de Smyrne et a coulé.

Sur 152 passagers, 92 seraient sauvés, dont un certain nombre blessés. Le navire se rendait à Salonique.

Le *Texas* appartenait autrefois à la Compagnie Hadji Daoût Farcout, ce qui est le nom de son fondateur, Syrien ottoman qui a son agence principal à Smyrne, et des succursales à Constantinople et les principaux ports de la côte des îles de la mer Egée, cette ligne de vapeur a été, il y a deux ans, rachetée par un Syndicat américain qui en a changé le nom en Archipelago American Line.

Il portait pavillon otoman.

Il était commandé par le capitaine Macris. Le *Texas* a porté successivement les noms de *Olympia* et *Marguerita*.

Les navires de l'Archipelago American Line font le service exclusif de l'Archipel et des côtes de l'Asie-Mineure. Il devait donc avoir à son bord presque exclusivement des Turcs et des habitants des îles.

Le *Texas*, construit à Newcastle chez Schlesinger, Davis and Cie en 1888, était un navire en acier, à hélice, de 480 tonnes de jauge, de 52 mètres de longueur, et 7 m. 96 de large.

A l'ambassade de Turquie

A l'ambassade de Turquie on déclare n'avoir reçu encore aucune nouvelle au sujet de la catastrophe du *Texas*. On a cependant confirmé que l'entrée du port de Smyrne était protégé par une série de mines sous-marines au même titre que l'entrée des Dardanelles.

Les mines flottantes

Saint-Pétersbourg, 30 avril. — Un télégramme signale que des mines placées à l'entrée des Dardanelles ont été emmenées au large par les courants. Des mines ont été aperçus dans la mer Egée près de Dedeagatch.

La Ligue patriotique des Françaises

à Lourdes

Congrès et pèlerinages

La Ligue patriotique des Françaises se rendra à Lourdes, du 3 au 13 juin. Un train spécial a été organisé. Ce train partira de Paris (Austerlitz), le lundi 3 juin, à 1 h. 53, s'arrêtera pour prendre les voyageurs : aux Aubrais, à 3 h. 31 ; à Saint-Pierre-des-Corps, à 5 h. 5 ; à Poitiers, à 6 h. 35 ; à Angoulême, à 8 h. 14 ; à Coutras, à 10 h. 2 ; à Bordeaux-Saint-Jean, à 10 h. 55.

Le prix des billets est ainsi fixé :

Au départ de Paris, 1re classe, 105 fr. ; 2e classe, 70 fr. ; 3e classe, 48 fr.

Au départ de Saint-Pierre-des-Corps : 1re classe, 79 fr. ; 2e classe, 53 fr. ; 3e classe, 35 fr.

Au départ de Poitiers : 1re classe, 66 fr. ; 2e classe, 45 fr. ; 3e classe, 29 fr.

Au départ de Bordeaux : 1re classe, 31 fr. ; 2e classe, 21 fr. ; 3e classe, 14 fr.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 9 mai au Secrétariat central.

Toute demande d'inscription devra être accompagnée du prix du billet de la gare de jonction (Les Aubrais, Saint-Pierre-des-Corps, Poitiers, Angoulême, ou Contras) à Lourdes.

Toute demande de renseignement devra être accompagnée d'un timbre pour la réponse.

Le train de retour quittera Lourdes le 12 juin vers 4 h. 1/2 du soir.

Des réductions variant suivant les réseaux seront accordées aux ligueuses pour rejoindre ce train.

N.-B. — Ce train donnera aux ligueuses la facilité de prendre part au pèlerinage diocésain de Paris (du 3 au 7 juin) et au Congrès général de la Ligue qui s'ouvrira le 7 juin.

Réunions et Conférences

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES

Dimanche soir, devant 700 personnes, Mme de Noailhat a donné une conférence dans la salle du patronage Saint-Mexme, à Chinon. Elle a expliqué à ses auditeurs « ce que doit être la vraie ligueuse ».

M. l'abbé Bénard a remercié la conférencière et encouragé les ligueuses à persévérer dans leur noble mission.

M. le chanoine Guertin, archiprêtre de Chinon, présidait la réunion.

ACTION LIBERALE POPULAIRE

Le 26 avril, M. Th. Lachambre a donné, à Fère-Champenoise (Marne), devant 250 électeurs environ, une conférence publique sur « la réforme électorale devant le Parlement et devant le pays ».

Cette conférence qui avait pour but de répondre à une campagne faite par M. Pétrache, député d'Epernay, contre la R. P., a obtenu un vif succès.

TOURNEE BOTREL

M. et Mme Botrel, retour d'Algérie et de Tunisie, vont maintenant parcourir tout l'est de la France, de Lyon à Reims en passant par la Suisse et l'Alsace.

VIENT DE PARAITRE

LE MIRACLE PERMANENT D'ANDRIA

Une grosse épine de la Couronne du Christ ..rougissante de sang et fleurissante, par LÉON CAVÈNE. — Un vol. in-8° de 110 pages avec nombreuses illustrations. — (*Nouvelle Bibliothèque pour tous : collection apologétique*). Prix 1 franc, port, 0 fr. 15. Paris, 5, rue Bayard.

Echos religieux

Mort de M. l'abbé Viel de Hautmesnil

M. l'abbé Viel de Hautmesnil, aumônier de la prison de Cherbourg, est décédé dimanche, dans sa 97e année.

On se rappelle la protestation unanime de la presse, il y a deux ou trois mois, alors que le préfet de la Manche venait de signifier au vénérable vieillard la suppression de la modeste allocation qui lui était servie.

Ces événements n'avaient pas été sans affecter péniblement le bon abbé. Il s'est éteint doucement. C'est l'une des plus sympathiques figures cherbourgeoises qui disparaît.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 1er mai.

Pèlerins italiens à Lourdes

Le 29 avril, sont arrivés à Marseille trois trains spéciaux de pèlerins italiens venant de Lourdes. Les trains sont repartis le soir pour San-Remo et Rome.

A la clôture de la belle mission de Chambost-Longessaigne (Rhône), les habitants de cette paroisse ont planté une croix monumentale. Devant un auditoire immense et recueilli, M. l'abbé Louvot, avant de la bénir, a prononcé un émouvant discours.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(*Indulg. 7 ans et 7 quarant., applic. aux défs.*)

M. le baron Claude de Kreuznach pieusement décédé à Nice ; c'était le grand-père du petit Raoul, pèlerin de Rome, qui a répondu aux compliments des petits Romains, à Sainte-Marie-Majeure.

Mme Vve Armand Lesueur, née Lenert, 72 ans, à Paris.

Mme Vve Gratier, à Tonnerre. — M. J.-B. Peray et sa sœur, Mlle Euphrasie Peray, tous les deux fidèles abonnés, à Cheffes (Maine-et-Loire). — Mme Vve François Scheider, née Cécile Gelin, mère de l'organiste de Thizy, 85 ans, à Tarare (Rhône). — M. le baron Henri de Sainte-Preuve, 66 ans, à Boisbulant, près d'Alençon (Orne). — M. Ludovic Gasnos, de Fresnay-sur-Sarthe, 66 ans, chrétien fervent, tué accidentellement à Alençon. — Mme Henri Amblard, née Freschon, à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche). — M. Henri Privoteau, 77 ans, à Janvry Seine-et-Oise. — M. Jean-Jacques Calre, 68 ans, à Barcelonnette (Basses-Alpes).

MARIAGE

On recommande aux prières de nos lecteurs le mariage de :

Mlle Jeanne Tridon avec M. Charles Chantard, célébré en l'église de Bourbon-l'Archambault (Allier).

Informations du soir

MOULAY-HAFID

REPROUVE LES SOLDATS REVOLTES

Fez, 29 avril. — Une délégation nommée par le sultan et composée du grand-vizir, du grand cadi de Fez, du secrétaire du palais et de Si Kaddour ben Ghabrit a donné lecture aux troupes qui s'étaient révoltées, d'une proclamation dans laquelle Moulay-Hafid exprime sincèrement sa réprobation de leur méfait et insiste par ses sentiments d'union et d'entente avec la France.

Cette cérémonie a eu lieu à la Kasba des Cherarda en présence d'officiers français. La lecture a été faite par le grand cadi qui a appuyé sur les passages relatifs à l'union avec la France.

Les gradés ont acclamé le sultan.

Il sera donné demain, dans la même forme communication de cette lettre, aux troupes restées fidèles.

L'ESPAGNE, L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE CHERCHENT A ENTRAVER NOTRE ACTION A FEZ

Tanger, 30 avril. — Fez, 26 avril. — La proclamation de l'état de siège, connue depuis hier, a été communiquée aux consuls. Le consul d'Angleterre, dont l'attitude, dès les premières heures, a été très amicale, n'a fait aucune remarque. Les consuls d'Allemagne, d'Espagne et d'Autriche-Hongrie ont formulé immédiatement des réserves, quant aux droits de juridiction que leur reconnaissent les traités.

Le désarmement général de la population de Fez se poursuit ; on compte jusqu'à présent 11 000 fusils environ, remis aux mains des autorités militaires.

NOS AVIATEURS

De Villacoublay à Bordeaux avec arrêt à Tours et à Angoulême, en 5 h. 1/2

Bordeaux, 30 avril. — L'aviateur Bedel, concourant pour la coupe Pommery, est parti ce matin à 4 h. 50 de Villacoublay.

Il a atterri à 6 h. 20, au terrain de manœuvres de Larçay, à 11 kilomètres de Tours.

Après avoir fait son plein d'essence, Bedel est reparti à 7 h. 2 pour Angoulême où il a fait une escale de 50 minutes.

A 10 h. 25, l'aviateur atterrissait à l'aérodrome de la Croix-d'Hins près de Bordeaux.

Bedel a donc fait environ 130 kilomètres à l'heure, en moyenne.

La première partie du voyage a été bonne, mais l'aviateur a été très secoué d'Angoulême à Bordeaux.

Bedel ignore encore s'il poursuivra son voyage jusqu'à Madrid. Son départ pour le point terminus de la course, dépend, en effet, de ses calculs de vitesse, combinés avec les conditions du raid, et aussi de l'intervention d'un autre concurrent, s'il en survenait un sur sa piste.

UNE CHUTE DE L'AVIATEUR BUSSON

Rennes, 30 avril. — En revenant par la voie aérienne de Ploërmel à Saint-Brieuc, où il devait participer à un meeting, l'aviateur Busson est tombé dans une prairie aux environs de Plessala. L'aviateur est indemne, mais l'appareil est complètement brisé.

L'AVIATEUR VEDRINES

Le professeur Picqué a déclaré qu'il ne serait pas publié de nouveau bulletin avant 4 heures.

L'état du blessé demeure très grave, toutefois, l'éminent praticien ne désespère pas absolument de le sauver.

FEUILLETON DU 1er MAI 1912 — 35 —

Au-dessus du Continent Noir

A la place de ces deux Français, des musulmans, pour se sauver, l'eussent abandonnée sans hésitation ; et le cœur d'Ourida se gonfla...

Un bloc énorme dévala, emportant un large fragment de la corniche et projetant des débris en tous les sens : l'un d'eux vint frapper la jeune fille au front... Elle porta la main à la blessure et la retira ensanglantée.

— Qu'as-tu ? s'écria Paul Harzel.

— Ce n'est rien, répondit-elle doucement.

Mais, suppliant, il se tourna vers Müller :

— Partons, je t'en conjure ! je t'affirme que tu n'éprouveras aucun à-coup et que je suis sûr de moi.

— L'appareil va se cabrer, te dis-je.

— Non, si tu mets l'équilibreur à la position de plongée.

— C'est vrai, mais...

— Tiens, regarde...

Le jeune homme, la main sur le bord de la balustrade, s'enleva avec une aisance surprenante, et se trouva assis derrière Ourida, stupéfaite.

— Juge de ce que ce sera quand j'aurai de l'élan, reprit-il. Avec un vigoureux appel du pied en partant du sol, je n'imprimerai aucune secousse à l'appareil, puisque je ne prendrai pas mon point d'appui sur lui.

Cette démonstration avait convaincu le commandant de l'*Africain* : la menace d'un nouvel éclat de roc acheva de le décider.

— En route, fit-il en embrayant l'hélice verticale... nous verrons bien ! Après tout, on ne meurt qu'une fois.

L'appareil se souleva de quelques centimètres, et, maintenu par Paul Harzel, n'alla pas plus haut.

— En avant toute ! cria le jeune homme.

Alors, la grande hélice se mit en mouvement : aussi longtemps qu'il put le faire sans être entraîné, Paul Harzel, accroché au sol, maintint l'appareil sur place, les deux hélices tournant simultanément, puis il sembla lui rendre la main, comme à un cheval qui piaffe, courut sur le côté jusqu'au bord de l'abîme et s'élança.

— Ça y est, fit-il, triomphant.

Ourida penchée en arrière, les yeux demi-clos, semblait prête à défaillir.

Il s'inclina vers elle et baisa la blessure qu'elle portait au front.

Derrière eux, des coups de feu éclatèrent : une balle frappa une des parties métalliques de l'aéroplane qui rendit un son argentin.

Ils n'y prirent pas garde : à toute vitesse, l'*Africain* plongeait dans l'ombre du précipice, presque invisible à présent entre les hautes parois. Il se rapprochait du torrent dont les eaux tumultueuses faisaient entendre maintenant leur grande voix.

Dans la direction de Kara, le silence le plus profond... Si des Snoussia guettaient derrière les murailles, attendant le lever du jour pour tirer à coup sûr, ils avaient été surpris par la fuite inopinée des Roumis.

Maintenant, sûr de lui, narguant les ennemis qui avaient failli le clouer au flanc de la montagne, bipèdes armés ou rapaces ailés, Müller pointait vers le ciel le plan de son équilibreur.

Deux kilomètres plus loin, il émergeait du sombre canon de l'oued Ourida et s'élançait vers le jour naissant.

Quelques minutes encore, et il dominait les sommets aux contours ardoisés, les crevasses couleur d'encre ; pour l'*Africain* seul, scintillant dans la lumière, le disque solaire sortait, ardent, empourpré, de la plaine aux